

Le nom Guerlesquin, 8

Recherche de signification

Que signifie le nom *Guerlesquin* prononcé *Guerlesquinn* ?

Ne nous demandons pas trop s'il est lié au nom d'un saint, à la topologie du lieu, à un événement marquant, ou à une caractéristique géographique, accident de terrain, originalité de rivières, etc... de l'agglomération. C'est, je le crois, plus simple que ça.

D'abord, c'est incontestablement une expression en langue bretonne. Elle désignait avant la Révolution l'entité territoriale et administrative dite *paroisse*¹. A peine modifiée par le remplacement d'une lettre, elle désigne maintenant la *commune* ...qui a repris à la Révolution les fonctions publiques exercées auparavant par la paroisse.

Ce nom, breton donc, tel celui de *Lanmeur* (*le grand monastère* en français), n'a pas été remplacé par un nom en français, cas de *Montroulez* devenu *Morlaix* ou de *Bénac'h* devenu *Belle-Isle-en-terre* par exemple.

La traduction de ce nom, a priori composé de deux ou trois parties, va-t-elle nous éclairer ?

1) *Guer*, comme *Ker*, désigne, dans le sens lieu de vie ou foyer de vie et non dans celui de construction, une maison, un hameau, une ville ; ou une cité si le groupe d'habitations a un statut administratif ou honorifique.

Ainsi, *Guernévez*, *névez* se traduisant par *nouveau*, c'est le *nouveau lieu de vie*, la *nouvelle résidence* si l'on veut. Ce nom *Guernévez* a été donné à un logis ou à un ensemble de logis après qu'il ait été nouvellement construits ou reconstruits.

Guernévez Saint Ener en Guerlesquin est un *nouveau lieu de vie* bâti après celui à proximité de *Saint Ener*. Le nom de *Saint-Ener* avait, on l'imagine, été donné au lieu où l'on venait d'ériger la chapelle, détruite en 1954, dédiée à notre saint fondateur venu d'outre-Manche (voir photo par satellite des deux lieux-dits ci-dessous).

Guernévez-Turluer (photo par satellite ci-dessous aussi) désignait un autre *lieu de vie nouveau*. Une famille Turluer (patronyme bien connu à Guerlesquin) l'avait construit ou reconstruit ou simplement y vivait. On peut traduire *Guernévez-Turluer* par *Nouveau foyer Turluer* ou *Nouveau logis Turluer*.

Ou *Ville neuve Turluer*. Dans les documents officiels d'autrefois, *Guernévez* a souvent été remplacé par la traduction *Ville neuve*, ou *Villeneuve* (attaché). On le voit par exemple dans l'acte de naissance (autre photo ci-après) de Marie-Yvonne Lozac'h, née à... *La Ville neuve Saint éner* (sic) le 10 septembre 1832, comme son cadet Yves né au même endroit le 22 mars 1835.

¹ La paroisse existe toujours, mais n'a plus de rôle hors de la vie religieuse.



Acte de Naissance de Marie-Yvonne Lozach.
 Le dix-huitième jour de Septembre, l'an dix sept cent quatre, des heures de l'après-midi.
 Par devant nous Joseph Cadore, maire & officier de l'état civil de la commune de
 Guernévez, Canton de Guernévez, Département du Finistère. Et Comparses Guillaume
 Lozach, Cultivateur, âgé de Trente Cinq ans, demeurant au lieu de la Ville neuve
 d'ici en la dite Commune; lequel nous a présenté un enfant qui nous avoué
 être d'un sexe féminin, né au jour de ce jour à sept heures du matin, au dit lieu
 de la Ville neuve de Saint-Ener de l'Union de Guernévez & de Marie Lozach son épouse
 âgée de Trente ans, lequel il a déclaré s'appeler le présentement Marie-Yvonne.
 Les dites déclarations & déclarations faites en présence d'Yves Lozach, cultivateur
 âgé de cinquante Sept ans & Pierre Billy commerçant âgé de cinquante Deux
 ans, lesquels demeurant en la dite Commune; lesquels ainsi qu'il comparant
 ont déclaré au favori signer après lecture.

La Ville neuve

Saint-ener



N'en déduisons pas automatiquement que *Guerlisquin* était le lieu de vie de nommés *Lisquin*. Parce qu'il n'y a jamais eu de porteurs de ce nom chez nous ni aux alentours. On peut certes en trouver quelques-uns ailleurs, et même un *Lisquinn*, Maurice, fils d'un Yves *Lisquinn* à Landivisiau en 1716.

Il y a, semble-t-il, une explication plus plausible pour la partie *lisquin*, que l'on va décomposer en deux, du nom *Guerlisquin*.

2) *lis*

Notre persévérant historien local Yves Le Brigant (1909-1997) écrivait ceci en dernière page d'un petit opuscule de sept pages intitulé *Les deux étymologies de Guerlesquin* publié en 1984 :

Rappelons que lis = les (aula en latin) ont pour signification cour de justice. On disait très souvent la "cour de Guerlesquin", rarement la juridiction.

Le renommé dictionnaire de traduction Favereau² note *les cf lez* dans son article concernant *les*, ce *confer* abrégé en *cf* indiquant, comme le fait le signe égal (=) de Le Brigant pour *lis* et *les*, l'équivalence entre *lis* et *lez*. Ledit dictionnaire poursuit en traduisant *lez*, *pluriel lezioù*, par *cour* (*seigneuriale, de justice, & fig.*), *demeure seigneuriale (& son enclos)*, et il précise (là, on s'éloigne de notre recherche) qu'*ober lez d'ar merc'hed, c'est faire la cour aux filles*.

Pour *Termofis*, autre dictionnaire français-breton et réciproque, *Lez veur*³ se traduit par *Haute Cour*.

Pour le *Preder*, *lez varn* c'est le tribunal.

Philippe Guigon, archéologue contemporain spécialiste du Moyen-Age, livre dans un numéro de 2001 de la *Revue de la Société d'Archéologie Médiévale*⁴ une analyse détaillée sur les divers emplois et les diverses significations de ce terme *lis*, précisant d'entrée que « *Les*

² Dictionnaire du breton contemporain, *Skol Vreizh*, Morlaix, 2015

³ *veur* est une mutation de *meur* (*grand, supérieur, suprême...*).

⁴ https://www.persee.fr/doc/acsam_0000-0000_2001_act_7_1_1174

*termes pan-brittoniques lis en **vieux breton** ou les, lez en **moyen breton**, avec des variantes en li ou le par suppression du s final, ont le sens général de « résidence seigneuriale », mais aussi de « cour de justice », « cour de maison », « cour d'un palais », avec le sens figuré de « puissance d'un prince ».*

Soit dit rapidement, il se pourrait que la conversion au XVIII^e siècle de *Guerlisquin* en *Guerlesquin* résulte de l'évolution évoquée par Guigon du *lis* du *vieux breton* vers le *les* du *moyen breton* également évoqué, ces *lis* et *les* ayant la même signification. Douteux, car cette conversion dont parle Guigon semble s'être faite quelques siècles auparavant.

Sur le fond, ces avis, proches les uns des autres, émettent pour *lis* et *les* deux hypothèses, celle de *cour de justice* et celle de *résidence seigneuriale*. Ce n'est pas la même chose. Le Brigant ne citait que la première.

Pour l'instant, on traduit déjà la partie *Guerlis*, soit par *Ville* (ou *Cité*) de la *cour de justice* - en mettant une majuscule à *Cour*, on peut abréger en *Ville de la Cour* ou *Cité de la Cour* – soit, selon la seconde hypothèse, par *Ville* (ou *Cité*) de la *résidence seigneuriale*.

La finale *quin*, qui rajoute on l'imagine une autre notion, peut-elle nous aider à choisir ?

À suivre